

# L'ATTELAGE CANIN

## **UNE PRATIQUE ANCESTRALE DEVIENT UNE NOUVELLE DISCIPLINE SPORTIVE.**

Interdit depuis plus d'un siècle l'usage des chiens attelés a cependant survécu et est resté toléré au travers de manifestations folkloriques régionales.

Dans les années 90 un groupe de passionnés entame une réflexion sur l'aspect éducatif et sportif que pourrait offrir une pratique « moderne » de l'attelage. En effet, pour certaines races, la pratique des sports canins « classiques » est souvent pénalisante voire contraire à leur morphologie. Les chiens de grande taille et de forte corpulence ont donc peu l'occasion de montrer leurs qualités, et de s'épanouir dans une activité à leur mesure. De cette constatation, va émerger en 1998 la trame fondatrice de l'attelage actuel. La première compétition a eu lieu à Caen en 1999 dans la carrière d'un centre équestre.

Au fil des années, le matériel a été standardisé, les obstacles modifiés, puis strictement définis ainsi que les modalités des différentes épreuves. L'attelage aujourd'hui est accessible à tout chien toisant 50 cm minimum au garrot et présentant une musculature adéquate. C'est un exercice basé sur la maniabilité. Le travail attelé nécessite un chien réfléchi et posé, précis et appliqué capable d'initiative et d'indépendance. Il permet de mettre en valeur des qualités spécifiques peu exploitées dans d'autres activités sportives.

### **L'attelage comporte 3 épreuves distinctes : Les obstacles, la régularité et l'harmonie**

**- L'épreuve d'obstacles** : elle représente de façon artificielle les différents types de difficultés que les chiens « auxiliaires de travail » devaient franchir. Dans cette épreuve, la rapidité n'a aucune importance, seules la précision et la maniabilité sont prises en compte, selon le principe essentiel qui était de ne pas perdre son chargement en chemin... Pour des chiens très expérimentés, les commandements se font à voix seule, les accompagnements gestuels sont habituellement des aides d'apprentissage (elles ne sont pas pénalisées en concours). En revanche, tout contact du conducteur avec le chien, l'attelage ou l'obstacle est sanctionné.

**- L'épreuve de régularité** se déroule en terrain ouvert naturel, le temps de parcours du chien est estimé par le conducteur. L'estimation faite par rapport au temps de référence établi par le juge, doit tenir compte des dénivelés, de la nature des sols, des accidents de terrain, de la météo... Cette épreuve nécessite une parfaite connaissance de son chien. Dans cette épreuve, tout contact est également proscrit.

**- L'épreuve d'harmonie**, c'est la référence historique de l'attelage, elle nous rappelle l'utilisation de travail, mais ne doit pas faire oublier les abus et les maltraitances à l'origine de l'interdiction. Le poids total de l'attelage et son chargement ne doivent pas dépasser le poids du chien.

L'attelage peut être pratiqué en couple c'est-à-dire avec deux chiens attelés de front. Cet exercice nécessite une extrême précision, avec deux chiens d'excellent niveau individuel. Il nécessite un entraînement particulier avec un attelage spécifique sur timon.

Les chiens doivent répondre tantôt à des ordres communs tantôt à des commandements individuels... On peut dire que la difficulté est multipliée par deux.